

Date de convocation
30 octobre 2024
Date d'affichage de l'avis
30 octobre 2024
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
N° d'ordre
D_2024_6_1

L'an deux mille vingt-quatre et le six novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, C. CHUBURU, B. LORRY, M.-C. LALANNE, V. LABORDE, H. BEAUCULAT, G. CAMY, P.-H. NAU-HENDEL, R. CARDY, L. POUTS-SAINT-GERME.

Ont donné pouvoir : C. BERDUCQ à MM. M. DUFAU, M. PULVINET à G. CAMY.

Etaient absentes : M. PULVINET, C. BERDUCQ, A.-L. POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme C. CHUBURU.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie.

RATTACHEMENT DE DEUX DELIBERATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Le Maire propose au Conseil Municipal de rattacher deux délibérations concernant le vol de câble sur la commune, la première pour la rue du Bois, la seconde pour la rue de la Gare.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'accepter le rattachement de deux délibérations concernant le vol de câble à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal de ce jour.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,




Marc DUFAU